

Interview témoignage



Andréas BRACHET
ING 2021

Responsable d'opérations routières voies réservées et olympiques
Direction des routes d'Île-de-France (DiRIF)

Aménagement & Territoires : Bonjour Andréas, quel est ton parcours professionnel ?

Andréas BRACHET : Sorti d'école en 2021, issu de la promotion 66, j'ai débuté ma carrière professionnelle à la direction des routes d'Île-de-France (DiRIF), service déconcentré de l'Etat, dans le cadre du processus de primo-affectation des élèves fonctionnaires. J'exerce actuellement les fonctions de responsable d'opérations routières au sein du service maîtrise d'ouvrage. Ce choix s'est inscrit dans le cadre d'une réelle volonté d'entreprendre ma carrière en maîtrise d'ouvrage publique. Il s'est fait, en cohérence et dans la continuité de mon travail de fin d'études, réalisé chez SNCF voyageurs, entité à travers

laquelle j'ai pu découvrir cette branche dans un contexte ferroviaire riche et complexe.

A&T : Quelles sont tes missions actuelles ?

AB : Mes missions actuelles reposent sur la réalisation de voies dédiées à la circulation des convois olympiques et paralympiques mises en œuvre à l'occasion des Jeux de Paris 2024. Ces convois devront pouvoir se déplacer d'un site de compétition à l'autre, sur les axes majeurs du réseau routier national francilien, pour répondre à des enjeux de sécurité d'une part et assurer un temps de parcours fiabilisé d'autre part. Le rôle du responsable d'opérations est de concourir à la conception et au pilotage d'un montage opérationnel

adapté à la nature de l'objet réalisé, dans le strict cadre de ses limites financières et des délais qui lui incombent. Cela suppose la passation et le pilotage de marchés publics, pour choisir les prestataires indispensables à la réalisation du projet : un maître d'œuvre et une entreprise de travaux, entre autres exemples.

A&T : Quels sont les atouts et les contraintes de ce type de poste ?

AB : De mon point de vue, la thématique olympique reste le premier atout du poste. Elle donne un horizon, et, par ce qu'elle représente, galvanise. Le second est qu'il responsabilise. Le responsable d'opérations est un chef de projet, un chef de file. Il est celui qui conduit et

supervise la réalisation de l'opération de la conception à la réception.

En ce qui concerne les contraintes, celles-ci sont des corollaires in fine des atouts précédemment évoqués. Une pression relativement forte, liée à la fois à l'engagement d'une fin de réalisation pour les Jeux, mais aussi aux responsabilités qui en découlent.

A&T : Comment gères-tu l'objectif temporel des Jeux Olympiques et Paralympiques ? Est-ce plus une contrainte ou un accélérateur de projet ?

AB : Gérer l'échéance des Jeux, c'est d'abord appréhender les enjeux qui lui donnent son poids. Cela vaut pour les projets de toute nature, mais particulièrement ceux qui alimentent directement l'organisation des JOP. Les voies dédiées olympiques et paralympiques font naturellement partie de cette catégorie.

Dès lors, une fin de projet hors délai n'impliquera pas uniquement l'équipe en responsabilité, mais abîmerait aussi l'image des entités organisatrices et, à plus forte raison, celle de la France à l'échelle internationale.

La contrainte olympique est donc palpable, certes, mais j'observe, sur le péri-

mètre qui me concerne, qu'elle catalyse plutôt qu'elle n'empêche. L'objectif est en effet clair, il nous donne du sens, nous anime et nous lie les uns aux autres. Ces ingrédients facilitent à mon sens la collaboration entre acteurs et constituent l'une des clés pour échanger de façon constructive.

A&T : Peux-tu nous dire quels sont les apports de la formation dispensée par l'ENTPE que tu utilises le plus dans ton travail ?

AB : L'ENTPE apporte des enseignements variés, une culture relative à l'aménagement des territoires dans toutes ses composantes, en sus d'un socle technique de bon niveau.

J'ai, pour ma part, choisi la voie d'approfondissement génie civil, qui est relativement technique.

Pour autant, je ne fais pas usage des cours les plus sophistiqués au quotidien, bien qu'ils puissent apporter une certaine légitimité dans le cadre des relations entre collaborateurs. La maîtrise d'ouvrage laisse au maître d'œuvre la responsabilité technique des ouvrages, mais en pratique cela n'autorise pas le maître d'ouvrage à ne pas maîtriser au moins quelques notions sur l'objet réalisé pour son compte.

J'emploie plutôt les notions enseignées en marchés publics et en gestion de projets, assez marginalement les techniques routières, mais, en somme, l'ENTPE permet de développer une réelle aptitude à l'adaptation, sur des projets de toute nature et dans la peau de n'importe quel acteur : maître d'ouvrage, maître d'œuvre, entreprise ou encore assistant à maîtrise d'ouvrage.

A&T : Travailler dans le domaine du sport, un choix délibéré ?

AB : Un choix tout à fait délibéré.

A&T : Pourquoi ?

AB : D'une part, parce que la thématique sportive a largement contribué à la façon dont ma personnalité s'est construite. Ce choix est un choix de cohérence, même si j'aurais pu prendre du plaisir et trouver du sens dans un domaine différent.

Ensuite, parce que les JOP, ce n'est pas tous les jours. 3ème édition pour les JOP d'été en France. Je considère qu'il s'agit d'un privilège d'y prendre part et je ne souhaitais pas rater cette opportunité.

A&T : Andréas, merci pour ton témoignage.